

Formation de l'économie
mondiale et sa

décomposition

Rev. Sc. Econ. 10

Juni 35

m

Colquhoun 11

Gustaf 11.

— travail R. U. - E. U. op.

Améric. aux États.

La formation de l'économie mondiale et sa décomposition

par Laurent DECHESNE,

Professeur ordinaire à l'Université de Liège.

L'économie mondiale s'est constituée au XIX^e siècle. Ce fut l'un de ces changements, à la fois rapides et importants, qui caractérisent l'époque contemporaine et la firent considérer comme « révolutionnaire ». On sait que Townbee qualifia de **Révolution industrielle**, la transformation de la petite industrie à la main en grande industrie mécanique.

En réalité, le XIX^e siècle fut révolutionnaire dans bien d'autres domaines notamment dans celui des transports terrestres et maritimes, ainsi que des autres organes de circulation, dans la localisation des diverses espèces de production, dans leur spécialisation, qui devint rapidement internationale.

Un merveilleux essor des moyens de transport, tel qu'on n'en avait jamais vu de comparable, révolutionna la localisation des productions. Avec les moyens rudimentaires et coûteux d'autrefois, l'économie des frais de circulation avait une importance primordiale, de sorte que les entreprises de production s'étaient établies de préférence à proximité des consommateurs. Au contraire, avec des moyens perfectionnés de communication, ces économies perdraient de leur importance et cédaient le pas à celles qu'on pouvait réaliser en plaçant les entreprises aux endroits où celles-ci trouvaient les conditions de production les plus avantageuses. Ce fait important avait attiré déjà l'attention de Roscher, puis de Weber. Nous nous sommes efforcé de l'étudier et de le mettre en lumière, en proposant une théorie générale de la localisation des diverses espèces de production, exposée en 1916 dans **L'économie géographique** et résumée en 1920 dans la **Revue de l'Institut de sociologie** de Bruxelles.

La localisation des productions subit ainsi en peu d'années, une transformation complète. Certains centres producteurs durent céder la place à d'autres, plus favorisés, où l'ac-

tivité se concentra désormais. Ce fut là encore une véritable révolution, qui résultait de celle des transports, dont on n'a pas toujours suffisamment apprécié l'importance économique.

Ce changement radical de la localisation des productions s'opéra dans les limites nationales et internationales. Si l'on examine avec Levasseur, la carte économique de la France en 1789, on s'aperçoit que l'industrie y était pratiquée dans presque toutes les provinces. Or, cent ans plus tard, elle s'était concentrée dans l'est, le nord et la région du Rhône.

Cette transformation dépassa largement les limites nationales. Elle s'étendit au globe entier, modifiant complètement les bases de l'organisation économique, assignant un domaine mondial aux diverses espèces de spécialités productives.

On vit alors nombre de pays se limiter aux genres d'activité industrielle ou agricole qui leur convenaient le mieux. Les nations de l'Europe occidentale et centrale se spécialisèrent de plus en plus dans l'industrie, tout en négligeant l'agriculture, renonçant à ce principe consacré naguère par l'usage, que chaque pays devait produire assez de blé pour sa subsistance. L'une après l'autre, elles s'incorporèrent à l'économie mondiale.

Encore en 1847, le statisticien Porter ne pouvait admettre la possibilité que l'Angleterre dépendît, pour son ravitaillement, du blé étranger : toute sa flotte, disait-il, ne suffirait pas pour le transporter ! Il ne pouvait prévoir que les transports maritimes allaient se développer au point d'alimenter l'Angleterre, non seulement en blé, mais en matières premières diverses et lui permettre de se spécialiser dans l'industrie tout en sacrifiant son agriculture. Ce pays, qui n'importait guère de blé en 1825, devait importer en 1913, les huit dixièmes de sa consommation.

L'Allemagne se spécialisa plus tard dans l'industrie. Vers 1840-60, elle vendait encore du blé à l'Angleterre. Vers 1870, elle en produisait assez pour sa consommation. Mais, dans la suite, elle dut en importer de plus en plus et sa population agricole diminua à partir de 1882.

La baisse des frêts permit aux Américains de se spécialiser dans la culture du froment et d'en inonder l'Europe, surtout à partir de 1860-70. Aussi les pays surpeuplés de l'Europe, au sol coûteux, durent-ils se consacrer davantage à l'industrie ; de plus, ils se limitèrent aux productions agricoles les plus intensives, telles que betteraves, plantes maraîchères, fourragères, ainsi que l'élevage des vaches laitières et l'engraissement des bêtes de boucherie. Tel fut le cas de la

Belgique, qui parvint ainsi à maintenir la prospérité de son agriculture.

D'autre part, dans une même industrie, les divers pays devinrent dépendants les uns des autres, échangeant matières premières, demi-fabricats, produits finis, machines concourant à la même production, à tel point que ce fut entre les pays industriels, que les relations commerciales devinrent le plus importantes. La production s'était ainsi décomposée en un grand nombre de spécialités disséminées dans les régions les plus diverses et les plus éloignées.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on avait donc assisté à une transformation complète de la production et des échanges. Or cela n'allait point sans de graves perturbations dans les productions menacées de ruine par des centres nouveaux, mieux situés. Ce fut sans doute un des facteurs importants de la dépression qui suivit 1873, poussant les producteurs gênés par les importations étrangères, à réclamer des droits protecteurs. En effet, le commerce international fit des progrès particulièrement rapides précisément pendant cette période. On ne devait donc point expliquer la dépression, comme l'avaient fait les libre-échangistes, par la recrudescence du protectionnisme ; au contraire on devait voir dans celui-ci, la conséquence d'une expansion anormale des échanges extérieurs, ainsi que nous nous sommes efforcé de le démontrer dans notre livre sur **L'économie mondiale et le protectionnisme**.

A la fin du XIX^e siècle, l'économie mondiale était devenue une réalité. Les échanges internationaux avaient pris une importance inconnue jusqu'alors. Le commerce du monde, calculé par habitant et mesuré en quantité matérielle, avait septuplé au cours du siècle, tandis qu'il était resté stationnaire au cours du siècle précédent. Au milieu du XIX^e siècle, écrit en substance Maynard Keynes, la plupart des Etats se suffisaient encore à peu près à eux-mêmes. Ensuite, l'importation des grains d'Amérique leur permit de se spécialiser dans l'industrie, de nourrir une nombreuse population manufacturière, de développer les chemins de fer et les transports maritimes, qui les unirent étroitement au reste du monde. Grâce au développement des échanges mondiaux, l'Europe reçut en masse de façon régulière, en échange de ses produits industriels, des matières premières et des denrées alimentaires venant de toutes les parties du globe. De Londres, on commandait pour son déjeuner, des aliments provenant des régions les plus éloignées. On pouvait participer à leurs avantages naturels en y envoyant ses capitaux et en y dirigeant les productions les plus variées. On pouvait

voyager à peu de frais, confortablement, sans passeport et, avec l'or qu'on obtenait à discrétion à la première banque venue, on pouvait se procurer en route, tout ce qu'on désirait. C'était le bon temps !

De même, Delaisi avait beau jeu de mettre en lumière, dans ses **Contradictions économiques**, l'absurdité des doctrines autarkistes du bourgeois de Paris, rien qu'en décrivant son activité au cours d'une journée où il participait, sans en avoir conscience, à la vie économique d'une foule de pays étrangers, soit comme consommateur, soit comme producteur.

Désormais, les habitants des pays les plus éloignés se trouvaient unis par une étroite dépendance réciproque au point de vue économique. Ils devaient recourir à l'étranger, non seulement pour se ravitailler, mais pour obtenir des matières premières des produits manufacturés, des machines indispensables à leurs activités productives.

Des échanges nombreux et réguliers entre les différents pays étaient devenus indispensables pour assurer le fonctionnement économique normal de chacun d'eux. Afin de résoudre les multiples problèmes que soulevaient des relations internationales de plus en plus fréquentes, étendues et complexes, des congrès se réunirent. Ce ne furent d'abord que de simples rencontres momentanées où l'on se contentait d'émettre des vœux. Ensuite, afin de les réaliser et d'assurer la continuité des efforts, on fonda des associations et des instituts internationaux permanents. En 1912, **La vie internationale** annonçait la réunion de plus de deux cents associations internationales, ainsi que nous le rappelions en 1924 dans la **Revue économique internationale**. Ces associations agirent sur les gouvernements pour les décider à des ententes. Celles-ci se multiplièrent rapidement, portant sur les matières les plus variées : postes, télégraphes, téléphones, commerce extérieur, statistique commerciale, poursuite des criminels, brevets d'invention, propriété littéraire, législation du travail, statistique agricole, maladies épidémiques, circulation monétaire, etc.

Sur ce dernier objet, on avait organisé l'Union latine. Celle-ci avait pourvu les principaux pays d'Europe, d'une monnaie internationale qui assurait la sécurité des échanges. Comparativement à l'anarchie monétaire actuelle, c'était vraiment une institution remarquable !

Alors, les hommes et les nations savaient signer des conventions, qu'ils jugeaient candidement indispensable d'observer, ne les considérant point comme des chiffons de papier. La bonne foi publique et privée permettait d'organiser le fonctionnement de l'économie mondiale par une multi-

tude de traités, qu'on ne se hâtait point de dénoncer ou simplement d'ignorer aussitôt qu'on les avait conclus.

Toute cette organisation fragmentaire, qui naissait spontanément des nécessités d'une circulation internationale de plus en plus intense, vint se grouper après la guerre, autour de la Société des Nations. Celle-ci apparaissait comme l'embryon de l'organisation juridique de l'économie mondiale, comme le couronnement admirable et depuis longtemps attendu, de l'évolution progressive, si fructueuse, de l'époque contemporaine. Elle répondait au ressaut d'idéalisme et de fraternité qui succéda aux violences et aux horreurs de la guerre, à la réaction de la conscience humaine contre la folie monstrueuse de l'épouvantable conflagration mondiale. Cette vaste institution s'était fondée sur les principes de l'égalité des peuples, sur celui de la souveraineté des populations, sur le fondement d'une saine démocratie. Elle répondait à une aspiration générale de paix et de justice. Une humanité meilleure réconciliée à jamais dans l'amour commun du bien général, apparaissait enfin possible dans un avenir prochain. L'espérance soulevait les cœurs et reconfortait la raison. Quel bel aboutissement à toute l'évolution progressive du XIX^e siècle.

Celui-ci, par tout ce qu'il avait su réaliser en si peu d'années, ne permettait-il pas toutes les espérances ? Par excellence, il avait été le siècle du progrès. Le progrès, conception étrangère à l'idéologie de l'ancien régime, était devenu une notion familière à l'homme le moins cultivé, depuis que Condorcet l'avait vulgarisée dans son fameux **Tableau des progrès de l'esprit humain**. Depuis lors, l'idée de progrès anima, dans tous les domaines, notre activité. Les découvertes scientifiques se succédaient sans répit. Et ce n'était plus, comme autrefois, uniquement pour contribuer à l'élévation de la pensée humaine et de ses conceptions philosophiques. Il était loin, le temps où les auteurs grecs condamnaient comme une profanation, l'application de la géométrie aux arts de la vie ! Désormais, on ne cessa d'utiliser les découvertes pour l'industrie, les transports, l'agriculture, l'élevage, la médecine, bref tous les domaines de l'existence journalière et aussi... la guerre ! Les progrès accomplis à l'époque contemporaine pouvaient être qualifiés de prodigieux. Jamais on n'en avait réalisés autant en si peu d'années.

Du moins en était-il ainsi dans le domaine matériel, en matière technique et économique. Malheureusement, il ne semble point qu'il en ait été de même dans le domaine moral, celui précisément que les anciens plaçaient au premier rang de leurs préoccupations. C'était l'ombre au tableau merveilleux du XIX^e siècle.

Cette insuffisance du progrès moral devait avoir des conséquences graves pour la prospérité des économies nationales et, **a fortiori**, pour celle de l'économie mondiale, bien plus compliquée. Après la vague d'idéalisme wilsonien qui inspira la fondation de la Société des Nations, la crise de 1929 ouvrit une ère de difficultés économiques particulièrement graves. Dans ces conjonctures pénibles, le ressort moral apparut trop faible pour pouvoir résister à l'adversité, pour décider les hommes à renoncer, ne fut-ce que momentanément, à une vie d'aise facile et sans effort, qu'ils considéraient comme la juste compensation aux privations et aux malheurs de la guerre. *du contraire on voulait pour le la paix*

Tandis qu'autrefois, on admettait comme un principe incontestable, comme un précepte de la « sagesse des nations », qu'il fallait régler ses dépenses sur ses revenus, on prétendit faire l'inverse : régler ses revenus sur ses dépenses. Cette attitude insensée conduisit inévitablement à l'endettement des consommateurs, se refusant à restreindre leur train de vie, préférant continuer leurs achats en recourant au crédit. D'autre part, les industriels ne pouvaient se résoudre à réduire leur coût de production en comprimant les dépenses, les paysans à limiter leurs cultures, les étendant au contraire, ~~en~~ achetant de nouvelles terres, comme aux Etats-Unis. Les banquiers étaient réduits, par la défaillance de leurs clients, à l'impossibilité de rembourser leurs emprunts. Les gouvernements et les autorités locales se laissaient entraîner à des dépenses excessives, sous la pression des électeurs. Les contribuables étaient réduits par l'impôt, à toute extrémité. *Prof* une multitude de débiteurs imprévoyants, prodiges ou simplement maladroits, se trouvèrent bientôt en présence d'une minorité de citoyens économes et prévoyants : leurs créanciers. *survenant que le le dit orges*

Les débiteurs, dont le nombre faisait une puissance, ne cessaient de déclarer qu'ils ne pouvaient plus payer leurs dettes. Prenant prétexte de la baisse des prix qui suit normalement toutes les crises, ils invoquèrent le poids excessif de leurs obligations. Finalement, ils obligèrent les gouvernements à les alléger en réduisant la valeur de la monnaie. La dévaluation légale devint un procédé courant de spoliation des prêteurs économes et prévoyants, au profit des emprunteurs prodiges ou imprévoyants. *au lieu de*

A ces derniers, il parut tout naturel de réclamer le secours des gouvernements afin d'être autorisés à ne point tenir leurs engagements. Les gouvernements, qui après tout n'étaient que l'émanation de la population, en avaient adopté la règle de conduite. Eux aussi s'étaient endettés et, pliant également *ad - hypothèques*

sous le poids de leurs ^{lettres} obligations, ils aspiraient à un soulagement financier. Pareillement, ils inclinèrent vers la solution facile qu'on réclamait d'eux, vers la dévaluation monétaire. Ainsi, ~~on~~ s'accoutuma à ne plus tenir les engagements qu'on avait librement consentis.

Pour beaucoup de débiteurs, la dévaluation se présentait d'ailleurs comme une solution équitable et logique. Elle les débarrassait de la domination de l'or, fétiche gênant, survivance inadmissible d'une époque barbare : celle du veau d'or. *ils* On aurait dit que ces débiteurs défaillants, dans la joie de leur soulagement financier, se sentaient pousser une âme de poètes idéalistes et bienfaisants. D'ailleurs, ajoutaient-ils, l'or n'était pas un étalon monétaire parfait, puisqu'il ne conservait point une valeur tout à fait invariable. — Sans doute, mais combien plus imparfait encore apparaissait le ~~système du papier-monnaie~~, abandonné à l'arbitraire de gouvernements endettés ~~eux-mêmes~~ et, ~~par conséquent~~, intéressés à servir de complices dans l'opération commune de la dévaluation monétaire.

Celle-ci, *malheureusement*, ^{tous les} sacrifiait une foule d'épargnants, gros et petits. Elle atteignait les orphelins mineurs, dont le patrimoine était obligatoirement constitué en fonds d'Etat, considérés comme les placements les plus sûrs. — Quelle ironie ! — Elle frappait les vieillards pensionnés, les rentiers, qui ne sont pas nécessairement des millionnaires, les fonctionnaires de tout grade, les salariés intellectuels déjà ruinés par le chômage et ne recevant aucune indemnité, les fondations charitables et scientifiques, les institutions d'assistance, bref, tous ceux dont les ressources s'exprimaient en monnaie.

D'un autre côté, les dévaluations monétaires se généralisaient et se répétaient d'une façon inquiétante. Au début, on les avait tolérées comme des expédients exceptionnels, imposés par une nécessité pressante, irrésistible. Or, elles s'étaient transformées en un procédé systématique en vue de modifier, au profit des uns et aux dépens des autres, les conditions logiques de la concurrence nationale et internationale. Ce qui restait de confiance en la valeur de la monnaie légale se trouvait ainsi singulièrement ébranlé. Les hommes d'affaires, *plus* qui en dépit des théoriciens en chambre n'avaient confiance qu'en la valeur de l'or, se demandaient sur quelle base établir désormais leurs conventions. L'or ne fondait plus la valeur de la monnaie ; on l'a retiré de la circulation ; la clause-or *est le* était ou pouvait être frappée de nullité. *clair* Dans ces conjonctures, on se demandait à quel étalon on pourrait encore bien recourir pour les échanges. Allait-on se voir contraint, com-

me dans le haut moyen-âge ou en Chine, à remplacer la monnaie légale par des objets précieux qu'on pourrait éventuellement découper en morceaux pour les paiements ?!

Tout cela, on ne voulait point le voir. On s'abandonnait à l'illusion des formules nouvelles. Car on voulait du nouveau ! Suivant le préjugé traditionnel dans les temps difficiles, on se l'imaginait nécessairement meilleur que la réalité présente : « on ne pouvait pas être plus mal » disait-on. — C'était singulièrement méconnaître les possibilités de la destinée !

Comment résister à l'abandon général d'un « rigorisme moral périmé », au sentiment de révolte contre les épreuves de la vie, qui avait remplacé la patience et la résignation d'autrefois, à la surexcitation des appétits, exaspérés par les difficultés de la crise économique, aux relents d'envie malveillante de ses victimes ?

Des gens ordinaires, sans instruction, sans talent, vivant insouciant et imprévoyant d'une existence végétative, enviaient le bien-être relatif du bourgeois enrichi par l'épargne et un labeur incessant : « pourquoi lui et pas moi ? » Des jeunes ambitionnaient, tout au début de leur carrière, des situations que des vieux avaient conquises de haute lutte, après trente années d'efforts soutenus et de privations. Beaucoup avaient perdu le respect des traditions, celui des vieillards, même celui de leurs propres parents. Un vent d'envie, un esprit d'égalité extrême énervait les consciences et les énergies. On se croyait revenus à cette époque de décadence des cités antiques dont parlait Montesquieu, celle des démagogues et des tyrans.

C'était là aussi un peu l'aboutissement de la conception simpliste de l'égalité que nous avait léguée la philosophie du XVIII^e siècle. Elle avait donné le vol à toutes les ambitions, à l'affirmation de tous les droits ...et à l'oubli des devoirs sociaux. L'inégalité réelle et véritable des hommes ne devait pas, au contraire, conduire logiquement à l'inégalité des droits, mais aussi à celle des devoirs, en liant étroitement aux droits supérieurs de l'élite, des obligations correspondantes ? Les événements semblaient avoir donné raison aux inquiétudes que nous exprimions, il y a trente-trois ans déjà, sur les conséquences possibles du dogme égalitaire, auquel

nous opposions alors, la formule de l'inégalité des droits et des devoirs (1).

Comment l'économie mondiale aurait-elle pu résister à l'effondrement des principes essentiels de la solidarité humaine ?

Les difficultés économiques d'après-guerre avaient contraint les gouvernements à imposer au commerce, des restrictions qu'on ne considéra d'abord que comme des mesures provisoires, dictées par les circonstances. Lorsque la situation s'améliora, ces entraves au fonctionnement de l'économie mondiale se relâchèrent peu à peu. La conférence de 1927 sur le commerce international et la conférence douanière de 1930 laissèrent même espérer une suppression prochaine des restrictions commerciales et le retour à l'étalon d'or.

Mais la crise de 1929 replongea le monde dans le chaos. Il s'ensuivit une rupture de plus en plus désastreuse de la circulation internationale, que nous déplorions en 1934 dans la *Revue économique internationale*. Les dirigeants, pliant sous la tâche énorme de reconstruction, ne purent résister à la ruée des intérêts particuliers et immédiats ; ils laissèrent aller la communauté à la dérive. Naturellement, il fut impossible d'appliquer les réformes libérales décidées dans les conférences internationales et l'ère se rouvrit des expédients et des restrictions. Celles-ci devinrent plus nombreuses, plus étroites et plus incohérentes que jamais. Brutalement, on dénonça les traités de commerce, afin de recouvrer son autonomie tarifaire et pouvoir défendre à sa guise le débouché intérieur, par des droits élevés, des prohibitions ; on imposa aussi aux importations, des entraves administratives de toute sorte, telles que : prohibition sous prétexte d'épizootie, formalités compliquées sous prétexte de défendre les marques de fabrique ou de certifier l'origine des importations. Afin de favoriser ses exportations, on recourut délibérément à la dévaluation monétaire, espérant abaisser ainsi son prix de revient. Enfin, on enraya l'exportation des capi-

(1) Dans *La conception du droit et les idées nouvelles*, publié à Paris, Sirey, en 1902, complètement composé une dizaine d'années auparavant, à la fin des études universitaires. — Voir aussi *Le capitalisme, la libre concurrence et l'économie dirigée*, Paris-Liège, 1934, Crise du pouvoir. — La conception inégalitaire est tellement évidente et conforme à la nature des choses, que celle-ci en a imposé l'application dans une assez large mesure, mais en fait seulement et en dépit du mythe égalitaire, dont l'action subversive ne cessé d'exercer une action néfaste.

taux et des devises. Finalement, on en revint au système du troc international, comme au temps des peuples primitifs ! Ce n'était plus le bon temps de l'Union latine !

L'anarchie qui se répandait ainsi entre les peuples gangrenait aussi les nations à l'intérieur. Par réaction, elle engendra la dictature, qui gagna de proche en proche, de nombreux pays. Afin de relever dans la mesure du possible, le sentiment si compromis de la solidarité humaine, il fallut faire appel aux mobiles les plus ordinaires. Au sentiment traditionnel de la fraternité humaine, on substitua des sentiments inférieurs, ou de vulgaires instincts. Ainsi se constitua, tantôt la dictature de classe, celle de la classe inférieure, prolétarienne, tantôt celle de l'Etat-Dieu à la manière de l'Empire romain de l'antiquité, tantôt enfin, la dictature païenne de violence militaire et de haine de race.

En somme, les difficultés d'après-guerre et en particulier la crise de 1929 avaient enrayé l'évolution progressive du XIX^e siècle et amené une réaction régressive de décomposition sociale et de démoralisation.

Le XX^e siècle devra donc surmonter avant tout, des difficultés d'ordre moral. Il s'agira de résoudre le problème des élites sociales et de l'organisation directrice, afin d'éviter les périls d'une démagogie aveugle, sans idéal et de sauver la liberté. Si l'on considère la situation de haut et dans son ensemble, on s'aperçoit qu'on devra réagir contre une dangereuse déviation du sentiment de la fraternité humaine, de la « charité », tant prônée par toutes les religions et philosophies de tous les temps. Il importe vraiment que ne continuent pas à s'y substituer de haineux instincts de basse solidarité grégaire, que celle-ci soit professionnelle, nationale ou racique. — On ne fait pas de l'amour avec de la haine (1) et l'humanité a tout de même une fin plus haute que la défense étroite d'intérêts économiques, quelle que puisse être leur importance.

Laurent DECHESNE.

(1) Ainsi que nous le disions en 1920 à propos de la lutte de classe, dans l'*Economie Syndicale*, p. 96.